

**INSTRUCTIONS FOR COMPLETING PETITION FOR GUARDIANSHIP OF THE PERSON AND /
OR PROPERTY OF A MINOR (CC-GN-001)**

**INSTRUCTIONS POUR REMPLIR UNE REQUÊTE DE TUTELLE À LA PERSONNE ET/OU AUX
BIENS D'UN MINEUR (CC-GN-001)**

**(Md. Rule 10-111)
(Règle du Md. 10-111)**

Before completing the Petition for Guardianship of Minor, review the General Instructions (form CC-DRIN) in addition to these instructions. These instructions will assist you and are for informational purposes only. They are not intended as legal advice.

Avant de remplir la Requête de tutelle au mineur, revoyez les Instructions générales (CC-DRIN) en plus des présentes instructions. Ces instructions vous aideront et vous sont données à titre d'information seulement. Elles ne constituent nullement un avis juridique.

WHO SHOULD USE THIS FORM?

QUI DOIT UTILISER CE FORMULAIRE ?

Use the Petition for Guardianship of Minor (form CC-GN-001) if you are asking the court to appoint you or someone else as a guardian of the person or property of a minor (a child under 18), and you do not have a lawyer. These instructions answer questions including:

Utilisez la Requête de tutelle au mineur (CC-GN-001) si vous demandez au tribunal de vous nommer, vous ou quelqu'un d'autre, comme tuteur à la personne ou aux biens d'un mineur (un enfant de moins de 18 ans) et si vous n'avez pas d'avocat. Ces instructions répondent à certaines questions, notamment :

WHAT IS GUARDIANSHIP?	1
QU'EST-CE QUE LA TUTELLE ?	1
WHO CAN FILE FOR GUARDIANSHIP?	2
QUI PEUT DÉPOSER UNE DEMANDE DE TUTELLE ?	2
HOW DO I FILE FOR GUARDIANSHIP OF A MINOR?	2
COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE TUTELLE AU MINEUR ?	2
WHO CAN BE A GUARDIAN?	5
QUI PEUT ÊTRE TUTEUR ?	5
WHAT ARE THE GUARDIAN ORIENTATION AND TRAINING REQUIREMENTS?	7
QUELLES SONT LES EXIGENCES D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR DEVENIR TUTEUR ?	7

NOTE: Guardianship cases can be complicated. You may want to speak with a lawyer.

NOTE : Les cas de tutelle peuvent être compliqués. Il est recommandé de consulter un avocat.

WHAT IS GUARDIANSHIP OF THE PERSON OR PROPERTY OF A MINOR?

QU'EST-CE QUE LA TUTELLE À LA PERSONNE OU AUX BIENS D'UN MINEUR ?

Guardianship of the person: The court may appoint a guardian of the person of a minor if neither parent is capable of serving as guardian of the person or no testamentary appointment (i.e., appointment by will) has been made. If appointed, the guardian will make decisions about the minor's health care, food, clothing, shelter, and other subjects.

Tutelle à la personne : Le tribunal peut nommer un tuteur à la personne pour un mineur si aucun de ses parents n'est capable de remplir les fonctions de tuteur à la personne et si aucune désignation testamentaire n'a eu lieu. S'il est nommé, le tuteur prendra des décisions concernant les soins de santé du mineur, sa nourriture, son habillement, son logement et d'autres sujets.

Guardianship of the property: A court will appoint a guardian of the property if it determines that:

Tutelle aux biens : Le tribunal nommera un tuteur aux biens s'il est déterminé que :

1. the minor owns or is entitled to property (e.g., through inheritance, tort recovery (money from a lawsuit for injuries or damages), insurance policy, etc.) that requires management or protection,
le mineur possède ou a des droits sur des biens (par ex. par héritage, compensation pour torts causés (somme d'argent provenant d'une action en justice pour blessures ou dommages), police d'assurance, etc.) qui exigent une gestion ou une protection,

or

ou

2. the minor needs funds for support, care, and education and protection is necessary or desirable to obtain or provide funds.

le mineur a besoin de fonds pour subvenir à ses besoins, ses soins, son éducation, et qu'une protection est nécessaire ou souhaitable pour obtenir ou fournir des fonds.

If appointed, the guardian will determine whether the minor needs any distributions for the minor's general well-being or for educational purposes, and petition the court for permission to withdraw funds. The guardian of the property may be required to post a bond.

S'il est nommé, le tuteur déterminera si le mineur a besoin que soient effectués des débours pour son bien-être général ou à des fins d'éducation, et il déposera une requête auprès du tribunal demandant la permission de retirer des fonds. Il est possible que le tuteur aux biens ait à déposer une caution.

Guardianship of the person and property: A person can be appointed to serve as guardian of both the person and property of a minor.

Tutelle à la personne et aux biens : Une personne peut être nommée tuteur à la personne et aux biens d'un mineur.

WHO CAN FILE FOR GUARDIANSHIP?

QUI PEUT DEMANDER À DEVENIR TUTEUR ?

Only interested persons can file for guardianship. Interested persons are defined by law. See paragraph 8 of the Petition for Guardianship of a Minor (form CC-GN-001) for a list of interested persons.

Seules les personnes intéressées peuvent demander à devenir tuteur. La loi définit qui sont les personnes intéressées.

Prière de consulter le paragraphe 8 du formulaire CC-GN-001 de Requête de tutelle au mineur pour obtenir la liste des personnes intéressées.

If you are not an interested person, but are concerned about risks to the personal or financial well-being of the minor if a guardian is not appointed, it is recommended that you speak with a lawyer.

Si vous n'êtes pas une personne intéressée mais êtes préoccupé(e) par certains risques concernant le bien-être personnel ou financier du mineur si un tuteur n'est pas nommé, il est recommandé que vous consultiez un avocat.

HOW DO I FILE FOR GUARDIANSHIP OF A MINOR?

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE TUTELLE AU MINEUR ?

If you are filing the guardianship case yourself, you are the petitioner. Use the **CC-GN forms**.

Si vous déposez une demande dans une affaire de tutelle, vous êtes le requérant. Utilisez les **formulaires CC-GN**.

There are six (6) steps:

Il y a six (6) étapes :

STEP 1. Complete a Petition for Guardianship of Minor (form CC-GN-001).

ÉTAPE 1. Remplissez une Requête de tutelle au mineur (formulaire CC-GN-001).

- **Parent's Consent to Guardianship of a Minor** – If the minor's parents are alive, ask them to consent (agree) to the guardianship by completing and signing the form Parent's Consent to Guardianship of a Minor (form CC-GN-007). Include the original form with your petition. If you cannot get consent from a living parent because they cannot be contacted, located, or identified, file the Affidavit of Attempts to Contact, Locate, and Identify (form CC-GN-010) with the court. If there is another reason, file an affidavit with the court (a written statement made under oath) stating why you could not get the parent's consent.
- **Consentement des parents pour la tutelle au mineur** – Si les parents du mineur sont vivants, demandez leur consentement (accord) pour la tutelle en leur faisant remplir et signer le formulaire CC-GN-007 de Consentement des parents pour la tutelle au mineur. Joignez le formulaire original à votre requête. Si vous ne pouvez pas obtenir le consentement d'un parent vivant parce qu'il ne peut pas être contacté, localisé ou identifié, déposez le formulaire CC-GN-010 d'Attestation de tentative de contacter, localiser et identifier, auprès du tribunal. S'il existe une autre raison, déposez une attestation auprès du tribunal (une déclaration écrite faite sous serment) indiquant la raison pour laquelle vous n'avez pas pu obtenir le consentement du parent.

- **Designation of a Guardian of the Person** – After a minor’s 14th birthday, the minor may designate who they want as a guardian of the person.
Complete the Designation of a Guardian of the Person by a Minor (form CC-GN-008).
- **Désignation d'un tuteur à la personne** – Après le 14^e anniversaire d'un mineur, ce dernier peut désigner la personne qu'il souhaite avoir comme tuteur à la personne.
Remplissez le formulaire CC-GN-008 de Désignation d'un tuteur à la personne par un mineur.
- **Designation of a Guardian of the Property** – After a minor’s 16th birthday, the minor may designate who they want as a guardian of the property. Have the minor complete and sign the Designation of a Guardian of the Property by a Minor or Disabled Person (form CC-GN-009). Attach the original form to the petition.
- **Désignation d'un tuteur aux biens** – Après le 16^e anniversaire d'un mineur, ce dernier peut désigner la personne qu'il souhaite avoir comme tuteur aux biens. Demandez au mineur de remplir et de signer le formulaire CC-GN-009 de Désignation d'un tuteur aux biens par un mineur ou une personne handicapée. Joignez l’original à votre requête.

CC-GN-001 Form tips:

Conseils pour le formulaire CC-GN-001 :

- If you are a **co-petitioner** (another person joining the filing for guardianship of the minor), complete and sign a Co-Petitioner Information Sheet (form CC-GN-018).
 - Si vous êtes un **co-requérant** (une autre personne se joignant à la requête de tutelle au mineur), remplissez et signez la fiche d’information du co-requérant (formulaire CC-GN-018).
 - **Instruction 3: Similarly situated full siblings** – means full siblings who need a guardian appointed for the same reason(s).
 - **Instruction 3 : Frères et sœurs germains se trouvant dans une situation similaire** : désigne les frères et sœurs germains qui ont besoin d'un tuteur désigné pour les mêmes raisons.
 - **Paragraph 6:** If you are asking the court to appoint another person as guardian of the person or property, ask that person to complete and sign the Prospective Guardian Information Sheet (form CC-GN-023) and file the original with your petition.
 - **Paragraphe 6 :** Si vous demandez au tribunal de nommer une autre personne comme tuteur à la personne ou aux biens, demandez à cette personne de remplir et de signer la Fiche d’information du tuteur envisagé (formulaire CC-GN-023) et joignez l’original à votre requête.
 - **Paragraph 7:** List the name of someone over the age of 18 who does not live with the minor and is not an interested person in the case. This is required so there is a neutral person the court can contact.
 - **Paragraphe 7 :** Indiquez le nom d’une personne âgée de plus de 18 ans, qui ne réside pas avec le mineur et qui n’est pas une personne intéressée dans l’affaire. Ceci est exigé pour que le tribunal puisse contacter une personne neutre.
- STEP 2. File for guardianship** – File the completed petition and required exhibits with the clerk of the court in the appropriate court.
- ÉTAPE 2. Déposez une demande de tutelle** – Déposez une requête dûment remplie et les preuves à l’appui exigées auprès du Greffier du tribunal adéquat.

Where to File for Guardianship

Où déposer une demande de tutelle

If you are requesting guardianship of the person and the minor **lives in** Maryland, file in the circuit court of the county (or Baltimore City) in which the minor is living. Do not file in the county (or Baltimore City) where you are living unless you live in the same county as the minor. If the minor **does not live in** Maryland, file in the circuit court of any county (or Baltimore City) in which the minor is physically present.

Si vous déposez une demande de tutelle et que le mineur **réside** dans le Maryland, déposez la demande auprès du tribunal de première instance du comté (ou de la ville de Baltimore) où il réside. Ne déposez pas de demande dans le comté (ou la ville de Baltimore) où vous résidez, sauf si vous vivez dans le même comté que le mineur. Si le mineur **ne réside pas dans** le Maryland, déposez une demande auprès du tribunal de première instance d’un comté (ou de la ville de Baltimore) où il est physiquement présent.

If you are requesting guardianship of the property of the minor, file in any county (or Baltimore City) where the minor has property such as a house or bank account.

Si vous demandez une tutelle aux biens du mineur, déposez une demande dans un comté quelconque (ou la ville de Baltimore) où le mineur possède des biens, comme une maison ou un compte bancaire.

If you are requesting both guardianship of the person and property, file in the county (or Baltimore City) in which the minor lives or is physically present.

Si vous demandez la tutelle à la personne et aux biens, déposez la demande dans le comté (ou la ville de Baltimore) où il réside ou est physiquement présent.

You may also be able to file your case in the orphans' court in the county (or Baltimore City) where the minor lives, is physically present, or has property. Please note that a case that is filed in the orphans' court will be transferred to the circuit court if it is contested.

Vous pouvez aussi être en mesure de déposer votre dossier au tribunal des orphelins dans le comté (ou la ville de Baltimore) où le mineur réside, est physiquement présent ou possède des biens. Veuillez noter qu'un dossier déposé au tribunal des orphelins sera transféré au tribunal de première instance s'il est contesté.

You must pay a filing fee. If you cannot afford the filing fees, ask the court to waive the fees at the beginning of your case by filing a Request for Waiver of Prepaid Costs (form CC-DC-089) (See General Instructions (form CC-DRIN) for more information on fees and court costs).

Vous devez payer des frais de dossier. Si vous ne pouvez pas vous acquitter de ces frais de dossier, demandez au tribunal au début de votre affaire de vous en dispenser en remplissant une Demande de dispense des frais prépayés (formulaire CC-DC-089) (prière de consulter les Instructions générales (formulaire CC-DRIN) pour obtenir un complément d'information sur les frais du tribunal).

The court will assign your petition a **case number**. It will also issue a **show cause order** that includes

Le tribunal assignera un **numéro d'affaire** à votre demande. Il émettra également une **ordonnance de justification** comprenant :

- the date of the guardianship hearing (see STEP 6);
- la date de l'audience de la tutelle (voir l'ÉTAPE 6) ;
- the date by which service must be completed (see STEP 3); and
- la date à laquelle la signification doit être effectuée (voir l'ÉTAPE 3) ; et
- the date by which the minor and interested persons need to respond or "show cause" as to why a guardianship is not necessary or why a proposed guardian should not be appointed.
- la date à laquelle le mineur et les personnes intéressées doivent répondre ou « justifier » la raison pour laquelle ils estiment qu'une tutelle n'est pas nécessaire ou qu'un tuteur proposé ne doit pas être nommé.

Remember the case number. Keep copies of the petition and all attachments.

N'oubliez pas votre numéro d'affaire. Conservez une copie de la requête et de toutes les pièces jointes dans vos dossiers.

- STEP 3. Service of process** – Service of process is the way the court ensures that all necessary people receive copies of your guardianship petition. Your case cannot move forward until proper service is made.
- ÉTAPE 3. Signification d'un acte de procédure** - La signification d'un acte de procédure est un moyen pour le tribunal de s'assurer que toutes les personnes concernées reçoivent des exemplaires de votre requête de tutelle. Votre affaire ne peut pas progresser tant que la signification n'a pas eu lieu dans les règles.

You must serve the minor, the parent(s), guardians(s), or other person(s) having care or custody of the minor, the minor's attorney if they have one, AND all interested persons (see Paragraph 8 of form CC-GN-001 for a list of interested persons). If the minor lives with you, serve the minor and any additional persons named by the court. Service on a minor who is under the age of ten may be waived as long as the other service requirements are met (i.e., service is made upon the minor's parent, guardian, or other person who has custody of the minor, or another person if the minor lives with the petitioner).

Vous devez notifier le mineur, le(s) parent(s), le(s) tuteur(s) ou la ou les personnes qui ont la garde ou la charge du mineur, l'avocat du mineur, le cas échéant, ET toutes les personnes intéressées (voir le paragraphe 8 du formulaire CC-GN-001 pour obtenir une liste des personnes intéressées). Si le mineur réside avec vous, notifiez le mineur et toutes les autres personnes nommées par le tribunal. Vous pouvez être dispensé(e) de la signification à un mineur s'il est âgé de moins de dix ans, à condition que toutes les autres obligations de signification soient remplies (par ex., le parent ou le tuteur du mineur, ou toute autre personne ayant la garde du mineur, ou une autre personne si le mineur réside avec le requérant, sont notifiés).

Each person to be served must receive:

Avec la signification, chaque personne recevra :

- 1) A copy of the petition;
Un exemplaire de la requête ;
- 2) Any papers filed with the court; and
Tous les documents déposés auprès du tribunal ; et
- 3) The **show cause order** issued by the court.
L'**ordonnance de justification** délivrée par le tribunal.

Serve interested persons with a Notice to Interested Persons (form CC-GN-005) if asking for a guardianship of the person and/or Notice to Interested Persons-Md. Rule 10-302(c) (form CC-GN-006) if asking for a guardianship of the property. Signifiez aux personnes intéressées un Avis aux personnes intéressées (formulaire CC-GN-005) si vous demandez une tutelle à la personne et/ou l'Avis aux personnes intéressées - Règle du Md. 10-302(c) (formulaire CC-GN-006) si vous demandez une tutelle aux biens.

- STEP 4. File proof of service with the court** – File proof that all necessary people have been properly served with the required papers. If you were unable to contact, locate, or identify any interested person, complete and sign an Affidavit of Attempts to Contact, Locate, and Identify Interested Persons (form CC-GN-010) and file it with the court.
- ÉTAPE 4. Déposez une preuve de signification auprès du tribunal** – Déposez une preuve que toutes les personnes concernées ont bien reçu les documents exigés. Si vous n'avez pas pu contacter, localiser ou identifier des personnes intéressées, remplissez et signez une Attestation de tentatives pour contacter, localiser et identifier les personnes intéressées (formulaire CC- GN-010) et déposez-la auprès du tribunal.

For more information about service, see General Instructions (form CC-DRIN) and the Self-Help Video, “Service of Process,” available at: mdcourts.gov/video/selfhelp/serviceofprocess.html.

Pour toute information sur les significations, consultez les Instructions générales (formulaire CC-DRIN) et la vidéo d'aide intitulée « Signification d'un acte de procédure » disponible à l'adresse : mdcourts.gov/video/selfhelp/serviceofprocess.html.

- STEP 5. Appointment of an Attorney** – After the court receives a petition for guardianship, it may appoint an attorney to represent the minor if the minor does not already have one.
- ÉTAPE 5. Désignation d'un avocat** – Une fois que le tribunal a reçu une requête de tutelle, il peut désigner un avocat pour représenter le mineur s'il n'en a pas déjà un.
- STEP 6. Hearing**
- ÉTAPE 6. Audience**

The court will schedule a hearing to help the court decide if the minor needs a guardian and, if so, who should be appointed. It is important that you attend the hearing and bring all papers related to the case. If the minor or an interested person contests (challenges) your request for guardianship, contact a lawyer before the hearing.

L'audience permet au tribunal de décider si le mineur a besoin d'un tuteur et, dans l'affirmative, qui doit être nommé. Il est important que vous soyez présent(e) à l'audience et que vous apportiez tous les documents en référence à l'affaire. Si le mineur ou une personne intéressée conteste votre demande de tutelle, contactez un avocat avant l'audience.

WHO CAN BE A GUARDIAN?

QUI PEUT ÊTRE TUTEUR ?

The court may appoint anyone who is qualified and capable of fulfilling the responsibilities of a guardian. The law provides a list of potential guardians in order of preference.

See: Md. Code Ann., Estates and Trusts, Article § 13-707.

Le tribunal peut nommer toute personne qui est qualifiée et capable de remplir les responsabilités d'un tuteur. La législation établit une liste des tuteurs possibles par ordre de préférence.

Voir l'Annexe du Code du Md., Successions et Fiducies, Article § 13-707.

Unless good cause is shown for the appointment, the court may not appoint someone who has been convicted of any of the

following crimes listed under Md. Code Ann., Estates and Trusts, Article § 11-114:

À moins que des preuves valables ne justifient la nomination, le tribunal ne peut pas nommer quelqu'un qui a été reconnu coupable d'un des délits suivants cités dans l'Article § 11-114, Successions et fiducies de l'Annexe du Code du Maryland :

- A felony
- Un délit majeur
- A crime of violence as defined in § 14-101 of the Criminal Law Article, which include:
- Un acte de violence tel que défini au § 14-101 de l'Article de Droit pénal, ce qui comprend :
 - abduction;
 - enlèvement ;
 - arson in the first degree;
 - incendie criminel du premier degré ;
 - kidnapping;
 - kidnapping ;
 - manslaughter, except involuntary manslaughter;
 - homicide, à l'exception d'un homicide involontaire ;
 - mayhem;
 - mutilation ;
 - maiming, as previously proscribed under former Article 27, §§ 385 and 386 of the Maryland Code;
 - mutilation, telle que précédemment proscrite au titre de l'ancien Article 27, § 385 et § 386 du Code du Maryland ;
 - murder;
 - assassinat ;
 - rape;
 - viol ;
 - robbery under § 3-402 or § 3-403 of the Criminal Law Article;
 - vol au titre du § 3-402 ou § 3-403 de l'Article de Droit pénal ;
 - carjacking;
 - piraterie routière ;
 - armed carjacking;
 - piraterie routière à main armée ;
 - sexual offense in the first degree;
 - agression sexuelle au premier degré ;
 - sexual offense in the second degree;
 - agression sexuelle au deuxième degré ;
 - use of a handgun in the commission of a felony or other crime of violence;
 - usage d'une arme à feu lors d'un délit majeur ou d'un autre acte de violence ;
 - child abuse in the first degree under § 3-601 of the Criminal Law Article;
 - maltraitance d'enfant au premier degré au titre du § 3-601 de l'Article de Droit pénal ;
 - sexual abuse of a minor under § 3-602 of the Criminal Law Article if:
 - violence sexuelle contre un mineur au titre du § 3-602 de l'Article de Droit pénal si :
 - the victim is under the age of 13 years and the offender is an adult at the time of the offense;
la victime avait moins de 13 ans et l'auteur du délit était majeur au moment des faits ;
and
et
 - the offense involved:
 - les faits impliquaient :
 - vaginal intercourse, as defined in § 3-301 of the Criminal Law Article;
 - une pénétration vaginale, telle que définie au § 3-301 de l'Article de Droit pénal ;
 - a sexual act, as defined in § 3-301 of the Criminal Law Article;
 - un acte sexuel, tel que défini au § 3-301 de l'Article de Droit pénal ;
 - an act in which a part of the offender's body penetrates, however slightly into the victim's genital opening or anus; or
 - un acte au cours duquel une partie du corps de l'auteur du délit pénètre, ne serait-ce que légèrement, dans l'orifice génital ou anal de la victime ; ou

- the intentional touching, not through the clothing, of the victim's or the offender's genital, anal, or other intimate area for sexual arousal, gratification, or abuse;
- **un attouchement intentionnel, pas au travers de vêtements, de parties génitales, anales ou autres parties intimes de la victime ou de l'auteur du délit pour excitation sexuelle, plaisir ou mauvais traitement ;**
 - an attempt to commit any of the crimes listed above;
 - **une tentative de commettre un des délits cités ci-dessus ;**
 - continuing course of conduct with a child under § 3-315 of the Criminal Law Article;
 - **comportement continu avec un enfant au titre du § 3-315 de l'Article de Droit pénal ;**
 - assault in the first degree;
 - **agression au premier degré ;**
 - assault with intent to murder;
 - **agression avec l'intention de commettre un meurtre ;**
 - assault with intent to rape;
 - **agression avec l'intention de commettre un viol ;**
 - assault with intent to rob;
 - **agression avec l'intention de commettre un vol ;**
 - assault with intent to commit a sexual offense in the first degree; and
 - **agression avec l'intention de commettre un délit sexuel au premier degré ; et**
 - assault with intent to commit a sexual offense in the second degree.
 - **agression avec l'intention de commettre un délit sexuel au deuxième degré.**
- Assault in the second degree; or
- **Aggression au deuxième degré ; ou**
- A sexual offense in the third or fourth degree or attempted rape or sexual offense in the third or fourth degree
- **Un délit sexuel au troisième ou quatrième degré ou une tentative de viol ou d'agression sexuelle au troisième ou quatrième degré.**

Unless good cause is shown for the appointment, the court may not appoint someone as a guardian of the property who has been convicted of a crime that reflects negatively on that person's honesty, trustworthiness, or fitness to perform the guardianship duties, including fraud, extortion, embezzlement, forgery, perjury, and theft.

À moins que des motifs valables ne soient présentés pour que la personne soit nommée, le tribunal ne peut pas nommer quelqu'un comme tuteur aux biens si cette personne a été reconnue coupable d'un délit qui peut mettre en doute son honnêteté, sa fiabilité ou sa capacité à remplir les devoirs d'un tuteur, y compris la fraude, l'extorsion, le détournement de fonds, l'usage de faux, le parjure et le vol.

If you or the proposed guardian has been convicted of a disqualifying crime, **there will be an opportunity to explain to the court why the court should still make the appointment.**

Si le tuteur proposé a été reconnu coupable d'un délit qui le disqualifie, il aura la possibilité d'expliquer au tribunal les raisons valables pour lesquelles il peut toutefois être nommé.

WHAT ARE THE GUARDIAN ORIENTATION AND TRAINING REQUIREMENTS?

QUELLES SONT LES EXIGENCES D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR DEVENIR TUTEUR ?

Before the court appoints you as a guardian of the person or property, you must watch the orientation program for court-appointed guardians available at mdcourts.gov/family/guardianship/guardianorientationprogram. This brief video covers the role, duties, and responsibilities, of a guardian and what to expect if appointed. If you do not have access to a computer or need help watching the program, contact the court.

Avant que le tribunal ne vous nomme tuteur à la personne ou aux biens, vous devez suivre le programme d'orientation des tuteurs nommés par le tribunal disponible à l'adresse mdcourts.gov/family/guardianship/guardianorientationprogram. Cette courte vidéo couvre le rôle, les devoirs et les responsabilités d'un tuteur et ce à quoi vous devez vous attendre si vous êtes nommé(e). Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou si vous avez besoin d'aide pour suivre le programme, contactez le tribunal.

After watching the video, complete a Certificate of Completion – Guardian Orientation and Training Program (form CC-GN-031) and file it with the court.

Après avoir regardé la vidéo, remplissez un Certificat d'achèvement du programme d'orientation et de formation du tuteur (formulaire CC-GN-031) et déposez-le auprès du tribunal.

After the court appoints you as guardian, it will direct you to complete a training program. The program covers your specific responsibilities as guardian in more detail, describes how to make decisions as a guardian, and provides information about community resources available to help you and the person you care for. Guardians of the person must complete the training within 120 days of appointment. Guardians of the property must complete the training within 60 days of appointment. The court may direct you to complete the training at another time.

Lorsque le tribunal vous nommera tuteur, il vous demandera de suivre un programme de formation. Ce programme couvre en détails vos responsabilités particulières en tant que tuteur, explique comment prendre des décisions en tant que tuteur et fournit des informations sur les ressources disponibles dans la communauté afin de vous aider, ainsi que la personne dont vous avez la charge. Les tuteurs à la personne doivent suivre la formation dans les 120 jours suivant leur nomination. Les tuteurs aux biens doivent suivre la formation dans les 60 jours suivant leur nomination. Le tribunal peut vous demander de suivre la formation à une autre date.

Some courts offer the training program as a class you can attend. Some may allow you to complete the training program online. Ask the court how you can meet the training requirement.

Certains tribunaux proposent un programme de formation sous forme de cours auquel vous pouvez participer. D'autres peuvent vous permettre de suivre le programme de formation en ligne. Demandez au tribunal comment vous pouvez remplir les exigences de formation.

Visit mdcourts.gov/guardianship for more information about the court-appointed guardian orientation and training programs. This website also has checklists, court forms, and other resources for guardians.

Consultez mdcourts.gov/guardianship pour en savoir plus sur l'orientation et les programmes de formation des tuteurs nommés par le tribunal. Ce site Web propose également des listes, des formulaires juridiques et d'autres ressources pour les tuteurs.